



Risque de licenciement abusif et sans motif

Par **mandyvi**, le **21/09/2009** à **21:02**

Bonjour, je suis actuellement assistante de direction dans la société de Mac donald's (franchise) en CDI. Le 1er septembre 2009 j'ai commencé le travail à 7H et devais dépointer à 15H, mais une crise de vomissement m'a pris dès mon réveil et pendant le travail. Deux de mes collègues m'ont vu être malade. Je suis donc reparti chez moi vers 9H45 environ. J'ai demandé à ma collègue qui est responsable comme moi si je pouvais rentrer chez moi, étant donné mon état, mais uniquement si elle était capable de gérer le terrain toute seule. Elle m'a donné son accord et je suis donc rentré. Comme prévu par le règlement, j'ai contacté mon directeur, en week end ce jour, et l'ai informé de mon retour chez en lui expliquant bien la situation et en le rassurant sur le fait que le terrain était préparé parfaitement et pouvais donc accueillir le client dans des conditions optimales et avec un responsable présent. Il m'a remercié et m'a juste demandé si je serai présente le lendemain, je lui ai répondu que oui. Le supérieur de mon directeur et le mien a ensuite appelé à mon travail et ma collègue l'a donc mis au courant de mon absence en lui donnant les mêmes détails énumérés ci-dessus il a acquiescé. Le problème est que ce matin, le 21 septembre 2009 ma maman a reçu chez elle, et non chez moi, une lettre recommandée avec AR pour le motif de non présence au travail et non présentation de justificatif pour l'absence du 01/09/09 mais surtout pour non transmission de l'information à son supérieur hiérarchique du en me précisant que si je ne présentais pas ce justificatif une procédure de licenciement "pourrait" être engagée. Je vous précise avec honnêteté que 2 avertissements ont déjà été mis dans mon dossier mais sans conséquences car avec peu d'importance mais obligatoires et légitimes par rapport à ceux qu'avaient déjà pris mes collègues pour les mêmes raisons. Pour ma part je pense qu'ils n'ont pas le droit de me licencier pour tous ces motifs et vous demande donc conseil pour pouvoir me défendre si le cas est nécessaire, mais surtout savoir s'ils en ont le droit. Je suis dans une situation délicate où je ne trouve aucune solution et ne voit pas à qui m'adresser. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir répondre à mes questions car j'ai vraiment besoin d'aide, j'adore mon travail, je m'entend avec mes collègues et mes équipiers, je ne veux pas perdre

mon travail.merci d avance